

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 30/03/2023 à 14h00

Nombre de délégués en exercice : 34

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 25

Quorum : 18

Le Comité syndical a été convoqué le : 13/03/2023

L'affichage de la convocation a été effectué le : 13/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois mars à quatorze heures, le Comité syndical du Syndicat mixte de la Charente aval, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BURNET, Président.

Titulaires présents :

M. ALBRECHT Sylvain, M. BARREAUD Sylvain, M. BESSAGUET Bruno, M. BURNET Alain, M. CHATEAUGIRON Bernard, M. DE MINIAIC Daniel, M. DUBOIS Richard, M. DURIEUX Michel, M. GILARDEAU Jean-Marie, M. JAULIN Jacques, Mme LOUASSIER Nadège, M. MICHAUD Jacky, M. PETIT Jean-Marie, M. PUYON Alain, M. RAFFÉ David, M. ROBLIN Didier, M. ROUSSEAU Jean-Yves, M. ROUYER Denis.

Suppléants présents :

Mme VERNON Christine (suppléante de M. BELLU Alain).

Absents :

M. CHATELIER Jean-Michel, M. DEMESTER Vincent, M. EHLINGER François, M. GARCIA Walter, M. KRABAL Guillaume, M. PAPINEAU Joël, M. PORTRON Didier, Mme SUBRA Chantal.

Pouvoirs :

Mme BALLOTEAU Claude (pouvoir à M. PETIT Jean-Marie), Mme BERNARD Micheline (pouvoir à M. BURNET Alain), M. COCHE-DEQUEANT Olivier (pouvoir à M. BESSAGUET Bruno), M. JOBIN Emmanuel (pouvoir à M. DUBOIS Richard), M. MIMOL Jean-Claude (pouvoir à M. DE MINIAIC Daniel), M. STAUDER Jean-Denis (pouvoir à M. BARREAUD Sylvain).

Secrétaire de séance :

M. ROUYER Denis est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il accepte.

Objet de la délibération : vote du budget primitif 2023

(suffrages exprimés : 25 / pour : 25 / contre : 0 / abstentions : 0)

Rapporteur M. Sylvain BARREAUD

DEPENSES :

Chap./Articles	Désignation	Total Budget (€ TTC)
21	Immobilisations corporelles	129 038,53
21838	Autre matériel informatique	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	124 038,53
45	Comptabilité distincte rattachée	1 725 640,00
4581	Dépenses (à subdiviser par mandat)	1 725 640,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400,00
139158	Autres groupements	400,00
011	Charges à caractère général	890 513,72
60622	Carburants	3 000,00
60623	Alimentation	250,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	843 213,72
61551	Matériel roulant	750,00
6161	Multirisques	5 500,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	5 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00
6281	Concours divers (cotisations...)	23 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	387 750,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	500,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	2 000,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rémunér.	1 000,00
64111	Rémunération principale	55 000,00
64118	Autres indemnités	25 000,00
64131	Rémunérations	140 000,00
64132	Suppl. familial de traitement et indem. de résid.	2 500,00
64138	Primes et autres indemnités	35 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	60 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	25 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	6 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	250,00
6488	Autres	9 000,00
65	Autres charges de gestion courante	34 012,00
65311	Indemnités de fonction	31 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 500,00
65322	Frais de mission et déplacement	1 500,00
65888	Autres	12,00
66	Charges financières	2 000,00
6615	Intérêts des comptes courants & de dépôts créditeurs	2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 098,71
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles & corporelles	4 098,71
	Total Général	3 173 452,96

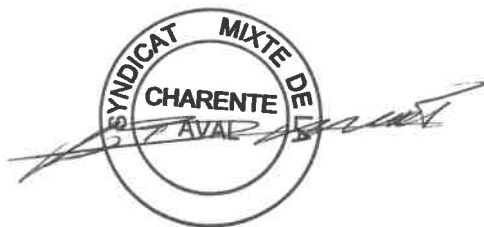
RECETTES :

Chap./Articles	Désignation	Total Budget (€ TTC)
45	Comptabilité distincte rattachée	1 725 640,00
4582	Recettes (à subdiviser par mandat)	1 725 640,00
001	Excédent d'investissement reporté	125 339,82
001	Excédent d'investissement reporté	125 339,82
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 098,71
281828	Autres matériels de transport	3 034,95
281838	Autre matériel informatique	1 063,76
74	Dotations et participations	1 110 675,33
7472	Régions	17 000,00
7473	Départements	240 000,00
74758	Autres groupements	678 675,33
747888	Autres	175 000,00
75	Autres produits de gestion courante	12,00
75888	Autres	12,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	207 287,10
002	Excédent de fonctionnement reporté	207 287,10
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	400,00
	Total Général	3 173 452,96

Après délibération le Comité syndical :

- approuve le budget primitif 2023 tel que présenté ci-dessus.

Le Président,
Alain BURNET



Transmis au contrôle de légalité le : 31/03/2023
Sous le n° : 017-200086031-20230330-n°3103202305-DE
Mis en ligne le : 05/04/2023

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif de Poitiers.

